La Minerve

Le Minervois

Bulletin municipal AOÛT 2023

6, rue Mailloux, La Minerve QC J0T 1S0
Téléphone : **819 681-3380** • Télécopieur : **819 274-2031**
www.municipalite.laminerve.qc.ca • Courriel : **info@municipalite.laminerve.qc.ca**
HEURES D'OUVERTURE : Lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

TRANQUILITÉ EN KAYAK – Dessalen Wood

HÔPITAL DE RIVIÈRE-ROUGE

Prenez note que l'hôpital de Rivière-Rouge est actuellement ouverte de 8 h à 20 h seulement.

SÉANCES DU CONSEIL

Voici un résumé des principales résolutions adoptées par le conseil municipal. Les procès-verbaux au long sont affichés sur notre site Internet, sous l'onglet "Administration", dès qu'ils sont approuvés par les élus, soit à la séance ordinaire subséquente.

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUILLET 2023

Administration

Les membres du conseil municipal ont autorisé la signature des trois lettres d'entente suivantes avec le Syndicat SCFP -Section locale 3365 :

a) Lettre d'entente 2023-12 pour l'horaire de travail du deuxième mécanicien chauffeur;

b) Lettre d'entente 2023-13 pour le taux horaire du journalier et préposé aux bâtiments embauché en remplacement de Joey Laramée;

c) Lettre d'entente 2023-14 pour la création d'un poste chauffeur (eau potable).

Les membres du conseil municipal ont autorisé la cession d'une servitude réelle et perpétuelle sur une partie du lot numéro 5264496, d'une superficie totale de 132,5 mètres carrés, en faveur du propriétaire du lot numéro 5264501, et ce, pour un montant de 7 055,63 $. Les frais notariés étant à la charge du propriétaire du lot 5264501.

Les membres du conseil municipal ont autorisé la cession d'une servitude réelle et perpétuelle sur une partie du lot numéro 5264496, d'une superficie totale de 64,6 mètres carrés, comme suit :

a) En faveur du lot 5760152, pour un montant de 1 720 $;
b) En faveur du lot 5760154, pour un montant de 1 720 $.

Il a été convenu de mettre fin à l'emploi de monsieur Marco Laperrière, au poste de responsable en loisirs.

Il a été convenu de déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) pour l'agrandissement de l'hôtel de ville.

Transports

Il a été convenu d'accepter la démission de monsieur Nelson Ethier, au poste de directeur du Service des travaux publics, en date du 9 juin 2023, et de le remercier pour ses services.

Un mandat a été confié à la firme « Équipe Laurence » pour une étude hydraulique sur le chemin des Draveurs, et ce, pour un montant n'excédant pas 10 000 $, plus les taxes applicables.

Monsieur Benjamin Paquette a été nommé au poste de journalier permanent, selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

Les membres du conseil municipal ont accepté la cession et prise en charge d'une portion de 300 mètres sur le chemin Dusseault, connue et désignée comme étant le lot numéro 6432132 au cadastre du Québec. Les frais notariés étant à la charge du cédant, Excavation du Nord RG Inc.

Il a été convenu de nommer monsieur Jonathan Sauriol au poste de directeur par intérim du Service des travaux publics, et ce, rétroactivement au 19 juin 2023 et jusqu'à nouvel ordre, avec tous les pouvoirs, charges et responsabilités liés à ce poste.

Hygiène du milieu

Les membres du conseil municipal ont déposé une demande pour devenir membre de la Régie de collecte environnementale de la Rouge (RCER) afin de bénéficier des services qu'elle offre, et ce, à compter du 1er janvier 2024.

Urbanisme et environnement

Les membres du conseil municipal ont autorisé la signature d'une entente avec monsieur Alcide Jr. Fournier, concernant le respect des exigences liées au transfert de propriété d'une partie du chemin Dusseault, soit le lot numéro 6486115.

Loisirs

Il a été convenu d'accepter la démission de madame Kathryn Villeneuve, au poste de responsable de la bibliothèque, et de la remercier pour ses services.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 31 JUILLET 2023

Les membres du conseil municipal ont accepté la démission de monsieur Luc Charbonneau au poste de directeur général adjoint.

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AOÛT 2023

Administration

La firme Daniel Tétreault, CPA Inc. a été nommée comme vérificateurs pour l'année financière 2023. Le coût pour le mandat d'audit, incluant la préparation du rapport financier et des déclarations fiscales, ainsi que la consolidation du rapport financier annuel pour le partenariat avec les municipalités de Labelle et La Conception, ainsi que celui avec la Ville de Mont-Tremblant, s'élève à 9 900 $ plus les taxes applicables. Le mandat d'audit pour RECLY-QUÉBEC étant au coût de 800 $ plus les taxes applicables.

La Municipalité de La Minerve participera au projet de partage de ressources en archivistique dans le cadre du dépôt du projet Volet 4 – soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité. C'est la Municipalité de Brébeuf qui sera l'organisme responsable du projet.

Il a été convenu d'octroyer, à la firme LH2 Inc., Services professionnels, le contrat pour services en ingénierie de structure, civil et mécanique-électrique, pour l'agrandissement de l'hôtel de ville, et ce, pour un montant n'excédant pas 53 656 $, plus les taxes applicables, et d'affecter le surplus pour couvrir cette dépense. Les plans ainsi préparés permettront le dépôt d'une demande de subvention pour la réalisation de ce projet.

SUITE PAGE 2

Les membres du conseil municipal ont souhaité dénoncer la réduction de services à l'hôpital de Rivière-Rouge, telle qu'annoncée par le gouvernement provincial le 13 juillet 2022. Le projet clinique proposé, soit l'offre de services 12 heures par jour seulement, de 8 h à 20 h, ne satisfaisant pas les municipalités du secteur de la Rouge, soit Nominingue, l'Ascension, Lac-Saguay, La Macaza, Labelle, La Minerve, La Conception et la Ville de Rivière-Rouge, lesquelles sont fermement en défaveur de cette réduction de services à l'hôpital de Rivière-Rouge. Le conseiller Mark D. Goldman a été nommé pour siéger à titre de représentant de la Municipalité de La Minerve, sur le comité santé instauré afin de trouver des solutions réalistes et concrètes aux différents enjeux réels soulevés.

Les membres du conseil municipal acceptent d'accorder une servitude réelle et perpétuelle en faveur de Télé-Fibre La Minerve, afin qu'ils puissent installer leur génératrice, réservoirs de propane et clôture sur une partie de terrain appartenant à la Municipalité de La Minerve, et située sur le chemin des Fondateurs.

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable a versé une compensation de 498 430 $ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2023.

Afin de permettre à la Maison des Jeunes de La Minerve de déposer une demande de subvention dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures jeunesse (PAFIJ), les membres du conseil municipal ont autorisé la signature d'un bail emphytéotique en leur faveur, et ce, pour une durée de 20 ans, avec la possibilité de renouveler le bail à l'échéance du terme ou de se porter acquéreur de l'immeuble au 181, chemin des Fondateurs, sous certaines conditions.

Urbanisme

Les membres du conseil municipal ont mandaté la firme PFD Avocats afin d'entreprendre des procédures judiciaires en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* contre le propriétaire du lot numéro 5070849, matricule : 9628-50-0336. Les honoraires de la firme ne devant pas excéder la somme de 15 000 $.

Les membres du conseil municipal ont accepté le projet intégré d'habitation déposé par monsieur Alcide Jr. Fournier, sur le chemin Dusseault, et plus particulièrement sur l'emplacement connu et désigné comme étant le lot 6486114 au cadastre du Québec, à la condition qu'il n'y ait aucun accès au lac Grégoire pour les terrains à l'intérieur du projet intégré d'habitation.

Une demande sera déposée auprès de la Commission de toponymie pour l'approbation du nom « Allée du lac Ethier » audit projet intégré d'habitation sur le chemin Dusseault.

Loisirs et culture

Il a été convenu d'embaucher madame Jocelyne Guénette comme commis à la bibliothèque, le tout conformément à la convention collective en vigueur.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Crédit d'impôt remboursable pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles

Un crédit d'impôt remboursable a été instauré par le gouvernement du Québec afin d'appuyer financièrement les propriétaires qui doivent mettre aux normes leurs installations septiques. Ce crédit d'impôt s'adresse aux propriétaires d'une habitation admissible qui feront exécuter des travaux par un entrepreneur qualifié en vertu d'une entente de service conclue après le 31 mars 2022 et avant le 1er avril 2027.

Pour plus d'information, consultez la page Web du ministère des Finances à propos du crédit d'impôt remboursable pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles.

Les citoyens qui souhaitent se prévaloir du crédit d'impôt doivent remplir le formulaire produit par Revenu Québec.

Source : MELLCCFP

Responsabilité de la potabilité de votre eau

Selon le guide technique de prélèvement d'eau, il est recommandé de faire échantillonner l'eau d'un puits privé deux fois par année, au printemps et à l'automne, soit au moment où la recharge de la nappe phréatique est la plus importante. Le propriétaire est tenu légalement de fournir une eau potable à lui même, à sa famille, ainsi qu'à ses visiteurs selon l'article 3 du Règlement sur la qualité de l'eau potable. Si un visiteur était malade après avoir bu de son eau, le propriétaire pourrait en être tenu responsable.

Vous êtes nos yeux sur le territoire

Si vous êtes témoin de constructions dans les rives, les cours d'eau ou les milieux humides, si vous constatez des infractions au règlement de nuisances, notamment quant au bruit, ou si vous êtes témoin de conduite dangereuse en bateau ou autres véhicules, nous vous invitons à ne pas hésiter à formuler une plainte officielle. Vous nous aiderez ainsi à veiller à l'application des règlements. Vous pouvez nous communiquer votre plainte de façon simple et CONFIDENTIELLE, comme suit :

- En vous présentant à l'hôtel de ville et en complétant le court formulaire de plainte;
- En nous acheminant un courriel détaillé sur la plainte constatée à l'adresse : info@municipalite.laminerve.qc.ca;
- En utilisant le formulaire de plainte sur notre site Internet, sous l'onglet « Administration », section « Formulaire » et en nous le retournant par courriel ou en personne à l'hôtel de ville;
- En contactant le Groupe Sûreté au numéro : 819 681-8600. Le Groupe Sûreté effectue de la patrouille sur notre territoire en bateau et en véhicule, à certains moments de l'année.
- En contactant la Sûreté du Québec.

AVEZ-VOUS AIDÉ LE MONARQUE CETTE ANNÉE ?

Si vous observez cette chenille sur les plants d'asclépiades que vous avez semé ou que vous avez laissé pousser naturellement, vous avez aidé à la survie de ce papillon. La chenille du monarque se nourrit exclusivement de cette plante.

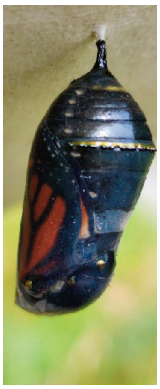

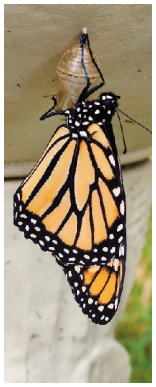

La sève « toxique » lui permet d'acquérir cette caractéristique qui lui donne un moyen de défense efficace auprès des prédateurs. La chenille grossira rapidement. En 7 à 17 jours, elle augmente son poids de 2 700 fois ! Ensuite, elle quittera sa plante hôte pour se trouver un endroit adéquat pour faire sa chrysalide (appelé cocon) avant sa transformation en papillon.

VOUS AIMEZ JOUER AU SCRABBLE EN FAMILLE OU SUR INTERNET

Venez jouer avec nous tout en vous amusant à La Minerve TOUS les JEUDIS à 13 h 30, à compter du 7 septembre prochain au centre communautaire situé au 91, chemin des Fondateurs.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter. Rachel au 819 717-2117 ou **rachel.lafreniere@hotmail.com**

Club de Scrabble " Mine de Rien "

La Minerve

VIE MUNICIPALE

Les Doigts d'Art Minervois

Merci aux jeunes artistes ainsi qu'aux parents qui ont participé à l'activité de bricolage du 8 juillet dernier au centre communautaire. Tous ont grandement apprécié et chacun a reçu un prix de participation. Bravo à nos petits artistes!

TROU D'UN COUP!

Bravo au jeune Minervois, Mathieu Potts, 9 ans, qui a réussi, le 18 juin dernier, son premier trou d'un coup au Club de golf de Nominingue.

La Minerve

Municipalité Amie Des Aînés

En partenariat avec : Québec

Municipalité amie des aînés

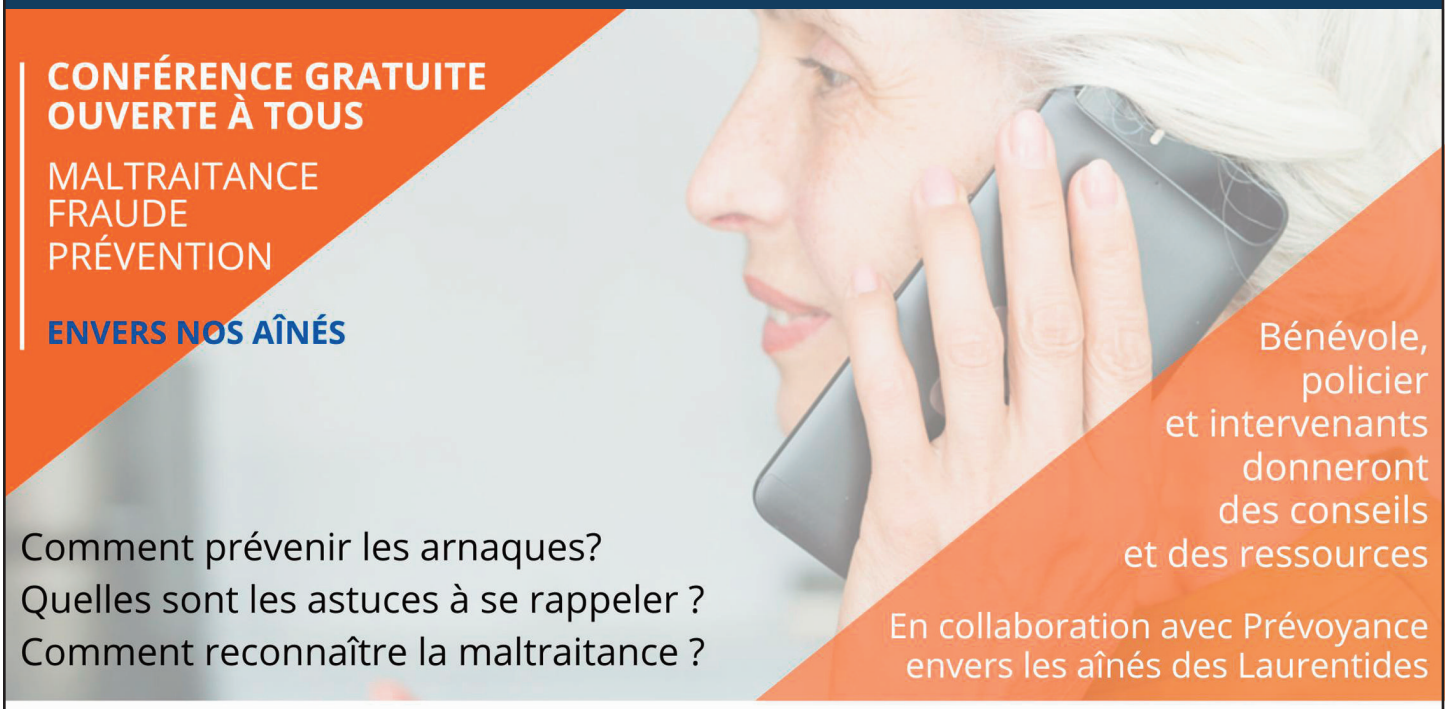

CONFÉRENCE GRATUITE OUVERTE À TOUS

MALTRAITANCE
FRAUDE
PRÉVENTION

ENVERS NOS AÎNÉS

Comment prévenir les arnaques?
Quelles sont les astuces à se rappeler ?
Comment reconnaître la maltraitance ?

Bénévole, policier et intervenants donneront des conseils et des ressources

En collaboration avec Prévoyance envers les aînés des Laurentides

Jeudi 28 septembre 2023 de 9 h 30 à 11 h 30
Centre communautaire
91, chemin des Fondateurs, La Minerve, J0T 1S0
Téléphone: 819 681-3380, poste 5511

Café et léger goûter offerts sur place

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal
Québec

Sûreté du Québec — Police

fadoq

CUISINE COLLECTIVE

REPRISE DES ACTIVITÉS EN SEPTEMBRE

Inscription obligatoire

Contacter Denise Bonneville :
819 274-1455
denisedemers1@gmail.com

Calendrier des *Activités*

SEPT.	7 - 21	9 h	**CUISINE COLLECTIVE**	MADA	Centre communautaire
SEPT.	5	19 h	**SÉANCE DU CONSEIL**	Municipalité de La Minerve	Centre communautaire
SEPT.	7	13 h 30	**SCRABBLE**	Club de Scrabble « Mine de Rien »	Centre communautaire
SEPT.	28	9 h 30	**CONFÉRENCE GRATUITE MALTRAITANCE, FRAUDE, PRÉVENTION**	MADA	Centre communautaire

UN COUPLE MINERVOIS FÊTE SES *65 années de Mariage!*

Chers Minervois,

Nous prenons le temps de souligner le 65e anniversaire de mariage de Raymond Boyer et Madeleine Sauriol, un couple résidant toujours dans leur demeure aux âges vénérables de 91 et 93 ans! Tout un exploit! Le 65e anniversaire de mariage est représenté par le PALISSANDRE, bois dur et d'une résistance peu commune; ce couple très actif résiste, eux aussi, aux vents et marées…

Mariés à La Minerve en 1958, ils ont toujours été impliqués dans la communauté que ce soit auprès de l'église (Madeleine est la championne de la vente de billets pour le maintien en vie de notre église!) ou au sein des regroupements communautaires (âge d'or). Bien indépendants, ils prennent le temps de faire leurs emplettes en voiture à chaque semaine, et ce, jusqu'à Ste-Agathe s'il le faut… Coquette, Madeleine ne manque pas l'occasion de visiter sa coiffeuse pour toujours être à son meilleur! Et que dire de son grand talent culinaire! C'est la championne des tartes, des gâteaux, des biscuits, des tourtières et ça, tout le monde le sait! Il est impossible de refuser le thé de 15 h chez elle puisque la jasette y est fort agréable mais la collation tout autant! Pour Raymond, ce qui l'anime (à part sa femme bien sûr!) reste incontestablement l'amour du jardinage. Très tôt au printemps, il met en branle tout le nécessaire pour que les semis soient prêts à la plantation! Il feuillette toutes sortes de documentations reliées à sa passion. Il est passé maître de dénicher les meilleures graines de légumes et va même jusqu'à les acheter aux États-Unis au grand dam de sa femme! Après 2 enfants, 4 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants, il nous fait plaisir de dérouler le tapis rouge et de faire tinter les cloches pour ce couple nonagénaire et encore très amoureux! Si vous les rencontrez sur votre chemin, prenez le temps de les féliciter pour ce grand marathon nuptial…

Longue vie à vous deux!

La Minerve

BIBLIOTHÈQUE La Minerve

MA BIBLIO À MOI
Quand je veux où je veux.

Retour de l'horaire régulier dès le 27 août 2023

Lundi .....Fermé
Mardi .....10 h à 12 h et de 13 h à 17 h
Mercredi .....Fermé
Jeudi .....10 h à 12 h et de 13 h à 17 h
Vendredi ...10 h à 12 h et de 13 h à 19 h
Samedi .....10 h à 14 h

LES NOUVEAUTÉS DE L'ÉTÉ

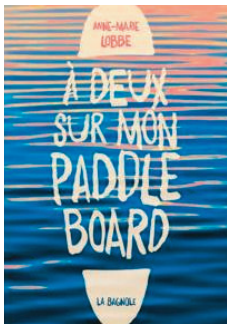

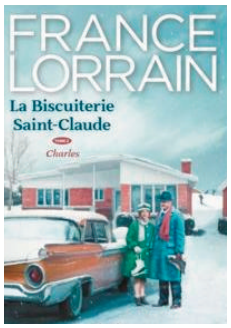

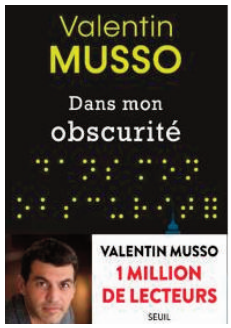

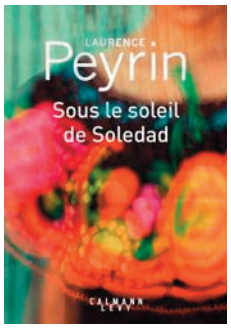

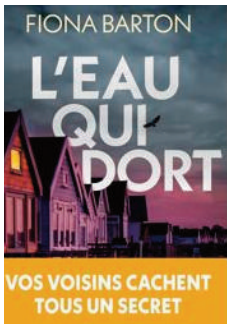

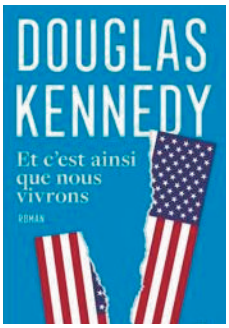

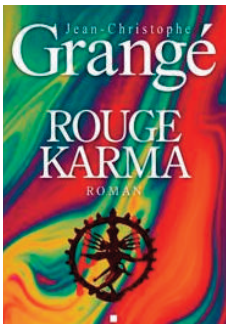

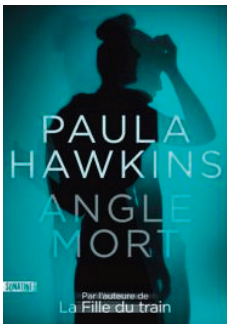

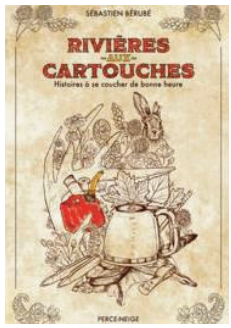

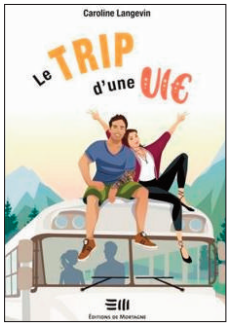

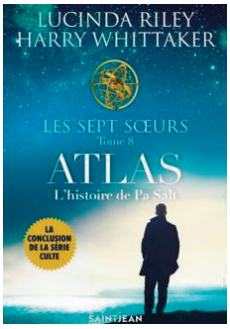

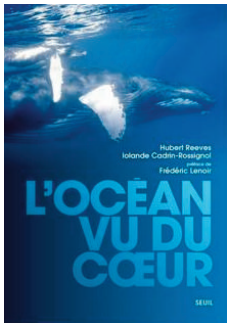

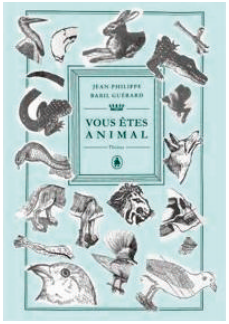

Spectacle de la Fête Nationale

Spectacle de Papagroove